

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ROMACO ACTION D (Distribution) FR0010487033

FIA soumis au droit français  
Cette SICAV est gérée par CA Indosuez Gestion

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La SICAV a pour objectif, en investissant de manière discrétionnaire, principalement sur les marchés internationaux d'actions et obligataires, de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence qui se décompose comme suit : 40% Bloomberg Euro Aggregate Government TR Index Value Unhedged Eur, 30% Euro Stoxx, 20% MSCI World, 10% MSCI Emerging Markets (Euro). Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis, après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

L'exposition de la SICAV aux produits des marchés actions sera comprise entre 30% et 100% de l'actif net. Les investissements seront effectués par l'intermédiaire d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger et d'actions en direct émises par des sociétés internationales appartenant à tous les secteurs d'activités économiques. La SICAV pourra sélectionner des actions de petites et moyennes capitalisations dans la limite de 20% de l'actif net.

La SICAV est investie entre 0% et 70% de l'actif net en produits obligataires de toutes zones géographiques directement ou via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de taux et diversifiés. Pour ce faire, le gérant investira dans la limite de 20% de l'actif net sur des obligations, titres de créance négociables (dette publique/dette privée) et autres instruments du marché monétaire émis par un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE).

La SICAV se réserve la possibilité de sélectionner en direct des titres à haut rendement, à caractère plus risqué par exemple de notation minimale « B- » au jour de l'investissement selon l'agence de notation Standard & Poor's ou jugé équivalente par la société de gestion, ou via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger le tout dans la limite de 20% de l'actif net.

Dans tous les cas, la sélection des instruments de crédit ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne du risque de crédit, la société de gestion privilégiant sa propre analyse pour décider la cession ou l'acquisition d'une ligne.

La sensibilité globale du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette entre 0 et 8.

La SICAV pourra être exposé dans la limite de 10% de l'actif net aux marchés des matières premières tels que l'or par l'intermédiaire d'*Exchange Trades Commodities* (ETC) qui n'entraînent aucun risque de livraison physique de matières premières.

La SICAV peut investir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger de toutes classifications.

L'exposition au risque de change aux devises hors euro ne peut dépasser 50% de l'actif net.

La SICAV peut être exposé aux marchés des pays émergents à hauteur de 50% de l'actif net via les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.

La SICAV pourra utiliser des instruments financiers à terme, à des fins d'exposition et/ou de couverture.

L'exposition directe et indirecte du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (avant 12h30) auprès de CACEIS Bank, établie chaque vendredi (J) et réglées en J+2 (jours ouvrés).

Recommandation : Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées sur proposition du Conseil d'Administration et décision de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions et le risque lié à la dépréciation des obligations en fonction des variations de taux d'intérêts. Ce classement est également expliqué par l'exposition au risque de change jusqu'à 50% de l'actif.

**L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.**

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de liquidité** : ce risque correspond au fait de ne pas pouvoir vendre un actif au prix anticipé ou dans les délais souhaités, en raison de l'étroitesse structurelle ou conjoncturelle du marché. Ce risque se matérialise ainsi par une diminution du prix de cession des actifs concernés et/ou un délai dans l'ajustement ou la liquidation du portefeuille.

**Risque de crédit** : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier, en raison notamment de l'investissement en titres à haut rendement, à caractère plus risqué.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre SICAV.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

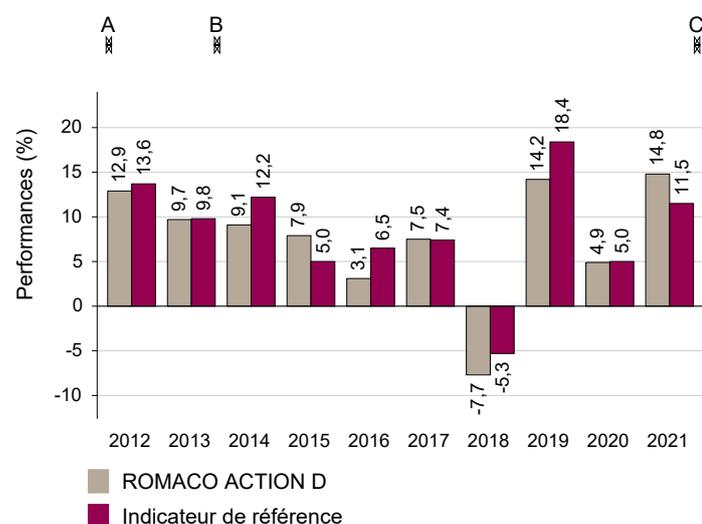
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,30%
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

**Pour plus d'information sur les frais de la SICAV, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée "Frais et commissions" du prospectus.**

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création de la SICAV : 9 novembre 2007

Date de création de l'action : 9 novembre 2007

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate Government TR Index Value Unhedged Eur, 30% Euro Stoxx, 20% MSCI World, 10% MSCI Emerging Markets (Euro). Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis, après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

A : Modification de la stratégie d'investissement à compter du 12/03/2012.

B : A compter du 30/12/2013, la performance de l'indicateur de référence est calculée en dividendes réinvestis.

C : Jusqu'au 11/02/2022 l'indicateur de référence était 40% FTSE MTS Global, 30% Euro Stoxx, 20% MSCI World, 10% MSCI Emerging Markets (Euro). Ces indices sont calculés dividendes et coupons réinvestis, après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Pour plus d'information sur les souscripteurs concernés, veuillez-vous reporter au paragraphe intitulé « Souscripteurs concernés » du prospectus.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : indosueze gestion@ca-indosuez.fr.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CA Indosuez Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion CA Indosuez Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.